

**COMPOSITION DU COMITE DE RECRUTEMENT 2025 DU MASTER MATHÉMATIQUES ET
APPLICATIONS
PARCOURS MODELISATION MATHÉMATIQUE ET ANALYSE APLLIQUEE**

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L612-1, L612-6 et L712-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master, modifié,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc n°2019.04.30_6.1 du 30 avril 2019 sur les critères relatifs à la définition des capacités d'accueil en master,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc n°2019.04.30_6.2 du 30 avril 2019 sur les dispositions relatives à la composition des comités de recrutement en master,
Vu la proposition de Monsieur Richard TAILLET, directeur de l'UFR Sciences et Montagne.

ARRETE n°2025-118

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025-2026, la composition du comité de recrutement pour l'admission des candidats en première année de **MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS**
Mention : MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS
Parcours : MODELISATION MATHÉMATIQUE ET ANALYSE APLLIQUEE

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
➤ GISCLON Marguerite, responsable du Master mention mathématiques et applications et responsable du Master 1	MCF- USMB
➤ LABART Céline	MCF- USMB

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'UFR Sciences et Montagne sur le site universitaire du Bourget du Lac.

Article 3 : Le directeur général des services, le vice-président formation et le directeur de l'UFR Sciences et Montagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président et par délégation
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Fait à Chambéry, le 13 mars 2025

Philippe BRIAND